

Image not found or type unknown



Plantation d arbre je suis propriétaire d une

Par **nathalie**, le **21/03/2010** à **18:22**

Bonjour, je suis propriétaire d une maison de ville jumelée j ai 2 fenêtres qui donnent dans le jardin du voisin car mon terrain n est pas attenant à la maison . le voisin vient de planter 1 arbre à moins de 2 mètres de ma fenêtre a t il le droit de faire ça merci de votre réponse